

FICHE TECHNIQUE

ESCAPADE®

Le plein d'avantages

**DEFINITION**

Adjuvant des traitements de protection des cultures de type herbicides, fongicides, insecticides et régulateurs de croissance.

Accroît le volume de bouillie retenue, améliore la distribution du traitement sur la cible, la qualité de pulvérisation et ainsi l'efficacité des traitements.
Possède la mention "limitation de la dérive".

Très sélectif, ESCAPADE® s'utilise avec les produits à action systémique, pénétrante ou de contact. Adjuvant non ionique de pH neutre, il est compatible avec la grande majorité des produits de protection des cultures.

COMPOSITION

665 g / l d'alcools terpéniques

100 % d'origine végétale

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Liquide limpide de couleur jaune clair
Concentré émulsionnable (EC)
pH = 6,5
Non ionique

Miscible à l'eau très facilement
Stable jusqu'à - 10° C
Non inflammable
Facilement biodégradable, selon la méthode OCDE 301 D

FONCTIONS

Réteneur
Étalant
Pénétrant (produits hydrophiles)
Sécurise les traitements en cas de pluie
Action anti-moussante

Améliore la qualité des bouillies
Améliore la qualité de pulvérisation
- limitation de la dérive
- homogénéisation de la lame

HOMOLOGATION

Autorisation de vente en France n° 9700544.

Homologué avec les bouillies herbicides, fongicides, insecticides et régulateurs de croissance.

Mention "limitation de la dérive".

Doses homologuées, avec bouillie :

- | | | | | |
|-----------------------------|------------|----------------|------------|---|
| • Herbicides | 0,5 l / hl | • Fongicides | 0,2 l / hl | } <i>base 1000 l / ha, soit 2 l max</i> |
| • Régulateurs de croissance | 0,5 l / hl | • Insecticides | 0,2 l / hl | |

CLASSEMENT

Xi - irritant pour les yeux (R36)

Eco-toxicologie : non classé

Relevance sur pollutions diffuses : 0 €/l

ENVIRONNEMENT

Facilement biodégradable.

Conforme à la norme NF T 60-720 (2003) "caractérisation des qualités environnementales des adjuvants phytosanitaires d'origine végétale".

Limite les pertes au sol.

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CEE n° 2092/91 modifié du 24 juin 1991. Agréé par les principaux organismes de certification AB.

Conforme aux standards du National Organic Program (NOP) – USDA (USA).

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Verser ESCAPADE® en premier dans la cuve. Voir autres instructions sur l'étiquette.

Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Contient du dipentène. Peut déclencher une réaction allergique.

CONDITIONNEMENTS

Bidon 5 litres (par carton de 4) : code article 3160

Jerrycan 20 litres : code article 3161

Fût 120 litres : code article 3162

